



41^e MAMM-GOZ

28 & 29 septembre 2024



Balade en baie de Morlaix

Pour la 41^e édition du Mamm-Goz, la sortie emblématique du club, la section brestoïse des Véhicules Anciens du Léon, de Cornouaille et du Trégor vous propose une balade le long de la rivière et de la baie de Morlaix.

Ce rallye-promenade, limité à 50 équipages, est réservé aux véhicules de plus de 30 ans. Une dérogation est néanmoins possible pour certains véhicules (voir règlement article 3).

Il est possible de ne participer qu'à la journée du samedi (voir règlement article 4).

Clôture des inscriptions le 9 septembre 2024

Samedi 28 septembre :

Accueil à partir de 9 h à Saint-Urbain (29800) avec café et viennoiseries, remise de la plaque de rallye et des documents relatifs à la randonnée.

Départ :

A 10 h 30 précises, nous prendrons la direction de Morlaix, où nous arriverons vers midi après une promenade de 47 km. Nos anciennes prendront un repos mérité, entre port de plaisance et Manufacture de tabac, pendant que nous savourerons le repas qui nous attend à l'auberge de jeunesse.

Après midi :

Nous quitterons le port pour longer la rive droite de la rivière de Morlaix, puis direction la côte nord. Après une pause casse-croûte, nous reviendrons à Morlaix où nous serons hébergés à l'hôtel Albatros. Les chambres sont prévues pour 2 personnes, avec, au choix, 1 lit double ou 2 simples. N'oubliez pas de cocher la case correspondant à votre choix sur le bulletin d'inscription.

Nos précieuses mécaniques seront en sécurité sur 2 parkings placés sous vidéo surveillance.

Dimanche 29 septembre :

A 9 h, nous retournerons au centre ville afin de traverser la rivière pour longer, cette fois-ci, la rive gauche jusqu'à Locquéolé. Nous bifurquerons ensuite vers Penzé, où nous traverserons la rivière, avant de faire route vers notre pause matinale. Nous repartirons pour notre dernier parcours, qui nous mènera vers 12 h 30 à l'Auberg'in à La Martyre pour le repas, suivi des résultats du concours et de la remise des prix. Après un dernier moment de convivialité, la sortie prendra fin vers 17 h.

Distance parcourue dimanche : 65 km, distance totale du rallye-promenade : **environ 160 km.**

Nous avons privilégié les routes secondaires, les stations services seront donc peu nombreuses.

N'oubliez pas de faire le plein avant de partir !

Contacts :

Jean-Luc Bernard : 02 98 25 00 52 - courriel : jlbernard.pratilis@protonmail.com

Luc Riou : 02 98 05 25 25 - 06 81 83 13 32 - courriel : riouluc@orange.fr

Vous êtes intéressé ? Ne tardez pas, complétez et expédiez dès maintenant le bulletin d'inscription, les places sont limitées !

Clôture des inscriptions le 9 septembre 2024

41^e Mamm-Goz règlement

Article 1

Les **Véhicules Anciens du Léon, de Cornouaille et du Trégor** organisent les 28 et 29 septembre 2024 une randonnée motorisée limitée à 50 véhicules intitulée « Ballade en baie Morlaix ».

Article 2

Par son inscription, tout participant accepte, sans restriction, le présent règlement, ainsi que ses éventuels additifs. Les cas non prévus par ce règlement seront tranchés par les organisateurs. Leurs décisions seront sans appel.

Dans le bulletin d'inscription, « adhérent VALCT » désigne un membre à jour de sa cotisation pour l'année 2024.

Les participants devront se conformer aux prescriptions du Code de la Route, des arrêtés municipaux des localités traversées, ainsi qu'aux articles du présent règlement.

Article 3 – Véhicules admis

Sont admissibles, tous les véhicules de plus de 30 ans, autos, motos, etc. en parfait état d'origine ou restaurés sans modification notable de la conception définie par les constructeurs. Les dérogations éventuelles seront tranchées par les organisateurs.

Les véhicules devront être en bon état d'entretien et de circulation (freins, signalisation, etc.). Ils devront être régulièrement immatriculés, cartes grises à jour, vignette de contrôle technique en cours de validité apposée, pour les véhicules qui y sont astreints.

Les conducteurs devront être titulaires du permis de conduire en cours de validité.

Article 4 – Engagements

La date limite des inscriptions est fixée au 9 septembre.

Les bulletins d'inscription devront être accompagnés d'un chèque libellé à l'ordre du **VALCT** et expédiés à :

Luc Riou

4 rue Pierre Ozanne

29200 Brest

Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement correspondant. L'encaissement des chèques sera effectué une semaine avant la manifestation. **Pas d'inscription par téléphone.**

Les droits d'inscription couvrent la prise en charge des participants du **samedi 28 septembre au matin jusqu'au dimanche 29 septembre vers 17 h heures** et comprennent, suivant les formules choisies : accueil, plaque de rallye, repas et hébergement. Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser une inscription sans devoir en préciser la raison, d'apporter toute modification jugée nécessaire au présent règlement, voire d'annuler la manifestation si les circonstances l'imposent, de clore les inscriptions dès que la capacité d'accueil est atteinte. La priorité sera donnée aux participants du rallye complet.

Les personnes intéressées par la formule « samedi seul » sont les bienvenues dans la limite des places disponibles.

Article 5 – Désistements – Forfaits

Sauf cas de force majeure, si un participant annule son engagement ou ne prend pas part au départ de la manifestation, une partie des droits d'engagement pourra être remboursée :

- préavis de 20 jours, remboursement du montant de l'inscription moins 10 euros ;
- préavis de 10 à 19 jours, 25% restent acquis au VALCT ;
- préavis de 3 à 9 jours, 70 % restent acquis au VALCT ;
- préavis moins de 3 jours : aucun remboursement possible.

Article 6 – Assurance

Le VALCT a souscrit une assurance responsabilité civile organisateur (ICC).

Article 7 – Publicité – Plaque de rallye

Une plaque est prévue par véhicule.

Les plaques d'immatriculation ne devront pas être masquées. Pas de numéro sur les portières (n° barrés tolérés).

Les organisateurs peuvent prendre les accords qu'ils souhaitent avec des marques publicitaires de leur choix. Sans transformer les véhicules en voitures sandwiches, les participants sont tenus d'accepter et de présenter les plaques ou autocollants qui leur seront remis. Pas de publicité possible en dehors de celles décidées par les organisateurs.

Article 8 – Documents, cadeaux, gadgets, trophée

En cas de distribution, elle sera faite par véhicule inscrit, et non par participant (sauf cas très particulier). En cas de manque, la priorité sera donnée aux premiers inscrits.

Article 9 – Exclusion

Tout participant ayant un véhicule dangereux, une conduite dangereuse (non-respect du code de la route) ou un comportement déplacé, sera exclu d'office, sans remboursement de l'inscription.

Article 10 – Organisation

Le comité organisateur est composé de membres bénévoles de la section de Brest et éventuellement d'adhérents d'autres sections.

Ce rallye-promenade privilégiera les routes secondaires. La moyenne prévue est de 40 km/h, et respectera les véhicules les plus lents. Afin d'éviter tout problème de circulation, il est demandé de ne pas rouler en convoi, mais par petits groupes.

La responsabilité du V.A.L.C.T. ne pourra être engagée d'aucune manière en cas d'un accident de la circulation.

Article 11 – Assistance

Les véhicules en panne doivent être dégagés de la route. Les organisateurs peuvent proposer une solution pour mettre le véhicule en sécurité. Le conducteur peut également opter pour une solution de son choix, dans ce cas, le responsable de l'assistance n'est pas tenu de l'attendre.

Service dépannage : voir road book

Article 12 – Animaux

Nos amis à quatre pattes sont acceptés dans l'hôtel, sauf dans les parties réservées à la restauration. Supplément **12 €**.

Article 13 – Réclamations

En cas de réclamation, celle-ci devra obligatoirement être présentée par le participant au plus tard **30 min** après l'arrivée de l'étape.

Pour tous renseignements complémentaires contactez :

Jean-Luc Bernard : 02 98 25 00 52

courriel : jlbernard.prailis@protonmail.com

ou

Luc Riou : 02 98 05 25 25 – 06 81 83 13 32

courriel : riouluc@orange.fr